



Foi, justice et réconciliation en Afrique du Sud post-apartheid

Monica Meruțiu

Faculté d'études européennes
Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie
monica.merutiu@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0000-0002-8446-0041>

Laura M. Herța

Faculté d'études européennes
Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie
laura.herta@ubbcluj.ro
<https://orcid.org/0000-0002-1101-9693>

Reçu le 14-11-2025 / Évalué le 30-11-2025 / Accepté le 10-12-2025

Résumé

Cet article examine le rôle des dirigeants religieux et des institutions religieuses dans les processus de réconciliation post-conflit, en prenant l'Afrique du Sud comme étude de cas afin de montrer comment l'autorité morale, la crédibilité et l'intégrité éthique du leadership religieux peuvent contribuer de manière significative à la reconstruction sociale et à la guérison après un conflit. En Afrique du Sud, la *Commission Vérité et Réconciliation* (CRV), guidée par le leadership moral de l'archevêque Desmond Tutu, a démontré comment des approches inspirées par la foi, ancrées dans la justice réparatrice et les principes de l'*ubuntu*, peuvent favoriser le dialogue, encourager le pardon et faire progresser la réconciliation nationale. Les processus de réconciliation en Afrique du Sud soulignent, à eux seuls, le potentiel du leadership religieux pour accompagner les sociétés confrontées aux divisions, aux traumatismes et à la souffrance.

Mots-clés : dirigeants religieux, résolution des conflits, christianisme, Afrique du Sud

Credință, justiție și reconciliere în Africa de Sud post-apartheid

Rezumat

Acest articol examinează rolul liderilor religioși și al instituțiilor religioase în procesele de reconciliere post-conflict, folosind Africa de Sud ca studiu de caz pentru a evidenția modul în care autoritatea morală, credibilitatea și integritatea etică ale liderilor religioși pot ghida în mod semnificativ reconstrucția socială și vindecarea după conflict. În Africa de Sud, *Comisia pentru adevăr și reconciliere*, ghidată de conducerea morală a Arhiepiscopului Desmond Tutu, a demonstrat modul în care abordările inspirate de credință, întemeiate pe principiile justiției restaurative și ale *ubuntu*, pot stimula dialogul, pot încuraja iertarea și pot promova reconcilierea națională. Procesele de

reconciliere din Africa de Sud subliniază potențialul conducerii religioase de a ghida societățile care traversează perioade de diviziune, traumă și suferință.

Cuvinte-cheie : lideri religioși, soluționarea conflictelor, creștinism, Africa de Sud

Faith, Justice and Reconciliation in Post-Apartheid South-Africa

Abstract

This article examines the role of faith leadership and religious institutions in post-conflict reconciliation, using South Africa as case study to highlight how the moral authority, credibility, and ethical integrity of church leaders can meaningfully guide post-conflict social reconstruction and healing. In South Africa, the *Truth and Reconciliation Commission*, guided by the moral leadership of Archbishop Desmond Tutu, demonstrated how faith-informed approaches grounded in restorative justice and ubuntu principles can nurture dialogue, encourage forgiveness, and advance national reconciliation. The reconciliation processes of South Africa alone underscore the potential of faith leadership in guiding societies through division, trauma, and suffering.

Keywords: faith leaders, Conflict resolution, Christianity, South Africa

Contexte

Lors de périodes de profonds bouleversements sociaux, les communautés se tournent souvent vers des figures morales de confiance pour trouver des conseils, du réconfort et une voie vers un renouveau collectif. Les autorités religieuses chrétiennes – évêques, pasteurs et autres membres du clergé – endossent fréquemment ce rôle en orientant le discours public à travers des cadres spirituels et éthiques. Leur influence devient particulièrement significative en situation de crise, lorsque les sociétés sont confrontées à la peur, à la fragmentation et à l'incertitude.

Dans de tels contextes, les dirigeants religieux peuvent interpréter les conflits et leur résolution à travers le prisme de la théologie, légitimer moralement les initiatives de réconciliation et mobiliser les fidèles en faveur de la guérison et de la cohésion sociale. Ils servent souvent d'intermédiaires entre les autorités politiques, la société civile et les communautés fracturées par des divisions ethniques, raciales ou idéologiques. Au cœur de leur communication se trouvent des récits sacrés tirés des Écritures, des enseignements théologiques et des traditions liturgiques. Ces récits – en particulier ceux qui mettent l'accent sur le pardon, le repentir, la justice et

la réconciliation – offrent aux communautés des ressources symboliques et pratiques pour surmonter les traumatismes et envisager un ordre social renouvelé.

Cette étude¹ se concentre sur l’Afrique du Sud, un cas où le leadership chrétien a joué un rôle déterminant dans la transition d’une oppression systémique vers une société démocratique plus inclusive. La sortie relativement pacifique de l’apartheid en Afrique du Sud illustre comment un leadership religieux authentique et digne de confiance, incarné par des figures telles que l’archevêque Desmond Tutu, peut contribuer à l’élaboration de récits nationaux réparateurs. Grâce à ce leadership, les principes spirituels se sont traduits en mécanismes concrets pour révéler la vérité, guérir et reconstruire la confiance, démontrant ainsi le potentiel de l’engagement religieux pour soutenir la réconciliation en temps de crise.

1. L’Afrique du Sud après l’apartheid : les fondements de la guérison nationale. L’héritage de la ségrégation raciale et l’émergence de la justice transitionnelle

De 1948 à 1994, l’Afrique du Sud a vécu sous le régime de l’apartheid, un système légal de ségrégation et de discrimination raciales imposé par le Parti national, composé exclusivement de Blancs. Ce système confinait la majorité non blanche du pays dans des zones résidentielles ségréguées, restreignait l’accès aux institutions publiques et aux espaces sociaux, et limitait fortement la participation civique et politique. Ancré dans une législation adoptée après les élections de 1948, l’apartheid criminalisait les relations interraciales, classait chaque résident dans l’un des quatre groupes raciaux (Noir, Indien, Métis ou Blanc) et imposait le déplacement forcé de millions de Sud-Africains noirs vers des « homelands » ethniques désignés. Parallèlement, la plupart des villes et des centres urbains étaient réservés en priorité aux populations blanches. Les responsables religieux, laïcs et

¹ Les parties « Contexte » et « Conclusion » ont été rédigées par Laura Herța et les sections 1. « L’Afrique du Sud après l’apartheid : les fondements de la guérison nationale », « 1 L’héritage de la ségrégation raciale et l’émergence de la justice transitionnelle », « 2. Ubuntu comme cadre de réconciliation » et « 3. Héritage et limites de la Commission Vérité et Réconciliation » ont été rédigées par Monica Meruțiu.

ordonnés, ont joué un rôle déterminant dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Par le biais de réseaux œcuméniques, ils ont mobilisé la solidarité ecclésiale internationale, obtenant un soutien mondial pour la quête de liberté, de justice et de démocratie (Lodberg : 2008).

L'élection de Nelson Mandela en 1994 a marqué la fin officielle de l'apartheid et le début de la transition démocratique en Afrique du Sud. La nation était confrontée à l'immense défi de démanteler des décennies d'oppression institutionnalisée tout en évitant un cycle de vengeance. De profondes cicatrices sociales persistaient : les victimes réclamaient reconnaissance et justice, les auteurs des violences demandaient l'amnistie, et les dirigeants politiques s'efforçaient de rétablir la confiance malgré des divisions ancestrales.

Le leadership de Mandela, fondé sur la réconciliation, a été essentiel pour empêcher l'Afrique du Sud post-apartheid de sombrer dans le chaos. Sa présidence s'est distinguée par son intégrité et ses réalisations remarquables en matière d'unité nationale. Le gouvernement post-apartheid, rassemblant les Sud-Africains de tous horizons sociaux et politiques, a entrepris des réformes institutionnelles et a créé la *Commission Vérité et Réconciliation* (CVR) afin de faire face aux atrocités de l'apartheid et de promouvoir une justice réparatrice (Vaughan, 1994).

La *Commission* a été créée en janvier 1996 ayant l'objectif de promouvoir les droits humains, l'unité et la réconciliation afin de concilier l'histoire divisée du pays et son avenir démocratique. Malgré des conceptions différentes de la justice, Desmond Tutu et Nelson Mandela ont joué un rôle crucial dans la fin de l'apartheid et la promotion de l'égalité raciale et de la justice pour les Sud-Africains noirs vivant sous le régime de la minorité blanche : « tandis que Tutu privilégiait les moyens de résistance non violents, Mandela n'était pas opposé à l'usage de la résistance armée contre les militants de l'apartheid lorsqu'il le jugeait nécessaire » (Woo, 2024).

L'engagement indéfectible de Tutu en faveur de la non-violence était inspiré par sa foi chrétienne, qui constituait le fondement de sa philosophie de la paix. L'affirmation de Tutu selon laquelle « seul le pardon nous permet de restaurer la confiance et la compassion dans nos relations » (Woo, 2024) illustre une conception de la paix comme un chemin vers la réconciliation.

Le pardon et la réconciliation étaient au cœur de sa vision du monde, car il croyait qu'ils étaient nécessaires pour rétablir la confiance, la compassion et l'harmonie sociale. « Si la paix est notre but », a-t-il souligné, « il ne peut y avoir d'avenir sans pardon » (Woo, 2024).

Par son rôle à la tête de la *Commission*, l'archevêque Tutu a démontré comment l'engagement religieux peut influencer et orienter les processus de guérison nationale, illustrant l'intégration de la foi, de la justice et de la réconciliation.

Selon Peter Lodberg, Tutu conçoit Dieu comme un acteur de l'histoire, et non comme une entité distante ou impersonnelle. Il le perçoit comme celui qui détruit les systèmes d'injustice et rétablit des liens humains authentiques à travers la vie et les enseignements de Jésus-Christ. C'est pourquoi Tutu considérait le projet de transition de l'Afrique du Sud, axé sur la guérison et la réconciliation nationales, comme un modèle pour la communauté internationale : si Dieu pouvait apporter guérison et transformation en Afrique du Sud, cette même action divine offrait un espoir à d'autres régions marquées par la violence et l'oppression, telles que le Moyen-Orient, le Sri Lanka et le Soudan (Lodberg, 2008).

Desmond Tutu restera dans les mémoires pour son leadership aux multiples facettes, comme le souligne P.G.J. Meiring. Parmi celles-ci figurent son engagement dans la résistance anti-apartheid, son plaidoyer courageux contre la domination du régime de la minorité blanche et sa participation active. Lors des manifestations et des funérailles des militants assassinés, ainsi que par ses efforts œcuméniques en faveur de sanctions internationales contre le régime d'apartheid, son action, avant comme après l'apartheid, fut un exemple marquant (Meiring, 2022).

La notion onusienne de justice mondiale, qui englobe les procédures permettant à une société de faire face aux atrocités passées afin de garantir la responsabilité de ses auteurs, fut illustrée par son action. Son leadership, fondé sur une profonde empathie et une conviction religieuse forte, fut essentiel pour orienter la stratégie de la *Commission* (Nakedi, 2022).

La CRV était organisée en trois comités : le *Comité des violations des droits de l'homme*, chargé de recenser les violations ; le *Comité d'amnistie*, chargé d'examiner ces signalements ; et le *Comité des réparations et de réhabilitation*, qui proposait des solutions pour indemniser les victimes.

Le choix clair de la *Commission* de privilégier la guérison et la cohésion sociale à la recherche de la vérité la distinguait de nombreux autres organes de justice transitionnelle (Wilson, 2001).

Par ailleurs, l'archevêque Tutu a souligné l'ouverture et la transparence de la *Commission* comme des caractéristiques essentielles qui la différenciaient d'organisations comparables menant leurs activités à huis clos, tout en réalisant des découvertes importantes et inédites (Truth and Reconciliation Commission of South Africa Report, 2019).

Grâce à un projet multimédia intitulé « Rapport spécial de la Commission Vérité », la *Commission* a étendu son influence. Les déclarations recueillies lors des audiences publiques ont été enregistrées et diffusées à la télévision dans le cadre de 87 épisodes de cette initiative, permettant ainsi à un large public de connaître les témoignages des victimes, des témoins et des auteurs d'infractions. Ces audiences ont offert à la communauté religieuse une occasion significative de reconnaître ses torts. Cette exigence morale a été exprimée par l'archevêque Desmond Tutu, qui a insisté sur l'importance de la vérité et de la confession, soulignant que les Églises devraient conseiller aux personnes conscientes de leur lourde culpabilité de la confesser et de dire la vérité car, après tout, Dieu affirme que la vérité libère. Tutu a insisté sur le fait que la réconciliation est un don divin et une responsabilité morale, exhortant les communautés à prendre en main le processus plutôt que d'attendre que d'autres agissent (SABC, Truth Commission Special Report).

À travers ces recommandations, la *Commission* a souligné l'importance de la responsabilité morale et spirituelle dans la promotion de la guérison et de la réconciliation en Afrique du Sud après l'apartheid. Non seulement les Églises blanches ont présenté leurs excuses pour leur inaction passée, mais les chrétiens de toutes confessions, ainsi que les communautés hindoue et musulmane, ont exprimé des regrets de ne pas avoir fait davantage pour mettre fin à l'apartheid (SABC, Truth Commission Special Report, 1998).

Historiquement, les responsables des Églises noires ont ouvertement dénoncé l'oppression subie par leurs fidèles durant l'apartheid. Certains d'entre eux ont reconnu leur obligation morale dans la lutte plus large pour la justice et se sont excusés de ne pas avoir agi avec plus de

fermeté contre le régime oppressif du Parti national (SABC, Truth Commission Special Report, 1998).

À son tour, l'Église catholique a reconnu avoir reflété les profondes divisions raciales de la société d'apartheid : « De même que l'apartheid divisait les gens selon leur couleur de peau, il divisait aussi l'Église, notre Église, en une communauté noire et une communauté blanche. Il y avait en réalité une Église noire et une Église blanche » (SABC, Truth Commission Special Report, 1998).

L'Église réformée néerlandaise (NG Kerk), « l'ancienne Église d'État blanche », qui avait auparavant utilisé une interprétation sélective de la Bible pour justifier le système de ségrégation raciale, a comparu lors des audiences. Des témoignages d'anciennes Églises « filles » noires, métisses et indiennes ont précédé ces audiences, et leurs déclarations fournissent un contexte essentiel à la prise de conscience de la NG Kerk. Un porte-parole a reconnu que l'Église avait induit ses fidèles en erreur au sujet de l'apartheid et qu'elle s'en était rendue complice (SABC, Truth Commission Special Report, 1998).

L'archevêque Tutu a constaté une différence frappante entre les auditions du secteur privé, où les preuves étaient pour la plupart auto-justificatives, et celles des communautés religieuses. Les témoignages des représentants de diverses confessions et traditions chrétiennes ont débuté par une prise de conscience de leur culpabilité morale. Ils ont admis leurs fautes avec sincérité et exprimé des regrets profonds. Leur empressement à reconnaître leurs erreurs et à demander pardon a profondément marqué le déroulement des audiences, instaurant un climat d'humilité et de réconciliation qui leur a conféré un caractère unique. Ceci contrastait fortement avec les audiences tenues dans le secteur privé, où la plupart des participants cherchaient à se justifier. Étonnamment, la quasi-totalité des témoins des différents groupes et communautés chrétiennes ont entamé leur témoignage en reconnaissant leurs torts. Ils ont fait des aveux et imploré le pardon, ce qui, comme on peut le constater, a changé le cours des événements et a profondément influencé l'atmosphère qui a régné durant ces trois jours (SABC, Truth Commission Special Report).

L'opposition de longue date de Tutu à l'apartheid et son attachement aux valeurs chrétiennes lui ont conféré une immense crédibilité. Sa présence a

rassuré les victimes quant à la dimension spirituelle du processus et a rappelé aux auteurs de ces actes que la confession était un devoir moral, et non une simple obligation légale. Son leadership au sein de la *Commission* puisait directement dans sa foi chrétienne et sa réputation de leader religieux courageux opposé à l'apartheid. Son autorité spirituelle et pastorale conférait à la CRV une légitimité morale qui dépassait le cadre politique. La *Commission* fonctionnait comme un espace de confession, de réconciliation et de pardon, profondément marqué par l'apport des concepts chrétiens de réconciliation par l'archevêque Desmond Tutu (Schalkwyk, 2004).

Les auditions de la *Commission* reflétaient des éléments de confession chrétienne : les auteurs des violences reconnaissaient publiquement leurs torts, et les victimes témoignaient de leurs souffrances. « La véritable réconciliation expose l'horreur, les abus, la douleur, l'humiliation, la vérité » (Tutu, 1999 : 271), a souligné Tutu, rejetant à la fois la vengeance et le silence, et privilégiant la vérité et le pardon. Parfois, cela pouvait même aggraver la situation. Bien qu'il s'agisse d'une entreprise risquée, elle en vaut la peine, car s'attaquer à la réalité du problème conduit à une véritable guérison. « Une réconciliation de façade ne peut apporter qu'une guérison illusoire » (Tutu, 1999). Le pardon, affirmait-il, n'était pas une question d'oubli, mais de « libération du cycle de la haine » (Tutu, 1999 : 120).

Tutu a mis en lumière les différences entre justice restaurative et justice rétributive. La justice restaurative, fondée sur la jurisprudence africaine traditionnelle et l'esprit d'*Ubuntu*, vise à réparer les relations, à corriger les déséquilibres et à réhabiliter les victimes de violations des droits humains ainsi que les responsables de ces violations, contrairement à la justice rétributive, essentiellement punitive, qui considère l'État comme la partie lésée (Tutu, 1999). Par conséquent, les efforts en faveur du pardon, de la réconciliation et du rétablissement de l'harmonie sociale sont nécessaires pour parvenir à la justice. Cette définition de la justice restaurative a réorienté le concept même de justice, le faisant passer de la punition à la réparation des liens humains, en plaçant victimes et auteurs d'infractions dans un cadre relationnel plutôt que dans des camps opposés. En concevant la justice de cette manière, Tutu a doté la *Commission* d'une logique morale et culturelle qui la distinguait des processus juridiques conventionnels et

donnait un sens à la confession, au pardon et à la réconciliation au sein d'un projet national de guérison (Tutu, 1999).

Les observations de Tutu démontrent l'extraordinaire capacité d'action morale des victimes, dont beaucoup ont surmonté la souffrance pour illustrer la philosophie d'humanité d'*Ubuntu*.

2. *Ubuntu* comme cadre de réconciliation

Ubuntu, l'idée d'une humanité interdépendante, était au cœur de la stratégie de Tutu. Il interprétait la réconciliation comme une nécessité sociale et spirituelle, reliant cette idée africaine à la théologie chrétienne. En opposition aux divisions de l'apartheid, ce récit offrait aux Sud-Africains un langage de destin partagé.

L'archevêque Desmond Tutu décrivait *Ubuntu* comme « conforme à un élément central de la Weltanschauung africaine » (Tutu, 1999 : 31), soulignant son lien profond avec la compréhension de ce que signifie être humain. Il notait qu'*Ubuntu* se prête difficilement à une traduction en langues occidentales, car il exprime une conception relationnelle de la personne plutôt qu'une conception individualiste. Dans le langage courant, des expressions telles que « Yu, u nobuntu » ou des remarques selon lesquelles quelqu'un « possède l'*Ubuntu* » sont utilisées pour louer des qualités de générosité, d'hospitalité, de bonté et de compassion (Tutu, 1999 : 31). Selon Tutu, *Ubuntu* affirme que l'humanité se réalise par l'interdépendance mutuelle : ce que l'on possède est fait pour être partagé, et l'identité individuelle est indissociable de celle des autres. Comme il l'a souligné, l'humanité de chacun est « inextricablement liée » à celle des autres, reflétant la conviction que les êtres humains évoluent au sein d'un réseau de vie interconnecté. Cette vision du monde se résume dans la phrase souvent citée : « On est une personne grâce aux autres. » Plutôt que de penser « Je pense, donc je suis », *Ubuntu* affirme : « Je suis humain parce que j'appartiens à une communauté », mettant ainsi en avant la participation, la communauté et la responsabilité partagée comme fondements de l'existence humaine (Tutu, 1999 : 31).

Dans son ouvrage « Made for Goodness : And Why This Makes All the Difference », coécrit avec sa fille Mpho Tutu, l'archevêque Desmond Tutu

souligne que le concept riche et complexe d'*Ubuntu* dans la culture sud-africaine représente la quête d'une perfection spirituelle. *Ubuntu*, qui insiste sur le caractère partagé et relationnel de l'humanité, est décrit comme une philosophie de l'interconnexion humaine. Il propose un cadre éthique visant à protéger le bien-être d'autrui, où la capacité d'une personne à s'épanouir est évaluée à l'aune de sa contribution au bien-être et au soutien de la communauté, et non de son isolement (Tutu and Tutu, 2012).

De plus, comme le souligne Lodberg, Tutu fonde sa théologie sur la dimension relationnelle de l'être humain en fusionnant l'idée biblique d'*imago Dei* avec le concept africain d'*Ubuntu*. Il met en lumière le fait que l'humanité reflète la communion avec Dieu, qui englobe à la fois l'unité et la diversité, en s'appuyant sur le récit de la création. L'opposition de Tutu à l'apartheid est étayée par cette anthropologie relationnelle, qui affirme que les variations raciales et culturelles s'inscrivent dans le cadre d'une identité humaine commune créée par Dieu.

En affirmant une origine divine partagée par l'humanité, Tutu soutient que les différences humaines devraient favoriser l'appartenance mutuelle plutôt que la séparation. Dans cette perspective, la diversité devient un fondement de la relationnalité et de l'interdépendance, et non de la hiérarchie ou de l'exclusion. Par conséquent, l'apartheid – enraciné dans la séparation imposée et le développement inégal – constituait une violation profonde du dessein de Dieu pour la communauté humaine. Comme l'affirmait Tutu : « L'apartheid est un péché contre Dieu, car il privilégie le développement séparé (au sens littéral du terme) au détriment du développement commun d'une société pour tous les Sud-Africains » (Lodberg, 2008 : 267).

3. Héritage et limites de la *Commission Vérité et Réconciliation*

La *Commission* a dû faire face à des restrictions et à des critiques, en plus de ses réalisations. Comme le souligne Meiring, la direction de Tutu n'a pas été exempte de critiques. Sa méthode de conduite du processus a parfois été contestée, même par des membres de la *Commission* elle-même. Bien qu'il ait été choisi pour présider une commission parlementaire plutôt

qu'une organisation religieuse, ses détracteurs ont soutenu que ses méthodes avaient souvent des connotations ouvertement religieuses. Ainsi, certains observateurs ont critiqué la première audience de la *Commission* (16-19 avril 1996), qui a débuté par des actes de culte tels que des hymnes et des prières dirigés par Tutu, arguant que ce contexte ouvertement religieux était inapproprié pour un organe censé fonctionner comme un processus légal (Meiring, 2002).

« Nous ne sommes pas tous chrétiens », a fait remarquer un opposant blanc à l'apartheid, ajoutant : « Je ne ressens aucun pardon. Je n'ai aucune obligation constitutionnelle ou légale de pardonner » (Lodberg, 2008 : 271).

De plus, Tutu lui-même reconnaissait les lacunes de *la Commission* ainsi que les critiques dont elle faisait l'objet. Il soulignait que les détracteurs, « principalement, mais pas exclusivement, issus de la communauté blanche » (Tutu, 1999 : 164), remettaient en question les véritables réalisations de la *Commission*. Il expliquait que son objectif était de contribuer à un projet national plus vaste plutôt que de guérir entièrement la société. Il insistait sur le mandat de la *Commission*, qui comprenait la promotion de l'unité nationale et la guérison, sans toutefois pouvoir la garantir, ainsi que l'établissement d'un compte rendu exhaustif des graves injustices commises au cours des trente-quatre années examinées (Tutu, 1999). Tutu affirmait que si la *Commission* ne pouvait apporter qu'une « contribution stratégique » à la réparation, la responsabilité collective et à long terme de la réconciliation incombait à tous les Sud-Africains (Tutu, 1999).

Par ailleurs, l'intégration de la religion au sein de la *Commission* révèle à la fois son influence et son caractère parfois ambigu. Comme le font remarquer Shore et Kline, le christianisme et le discours symbolique religieux ont constitué un puissant cadre de vérité pour les victimes et les survivants, cadre validé et encouragé par l'archevêque Desmond Tutu et d'autres dirigeants de la *Commission*. Ce discours a offert aux survivants un langage de guérison fondé sur la confession, le pardon et l'espoir. Pourtant, pour les auteurs de crimes sollicitant l'amnistie, la *Commission* a limité les témoignages aux termes juridiques et médico-légaux, excluant tout récit explicitement religieux. Cette asymétrie, selon les chercheurs, a, à la fois, renforcé la culture politique démocratique naissante de l'Afrique du Sud et

contribué au report d'une réparation sociale et économique complète pour les victimes de violations des droits humains (Shore, Kline, 2006).

Shore et Kline affirment en outre que la religion n'était pas périphérique, mais centrale dans le processus de la CRV sud-africaine, le décrivant comme « une étape nécessaire à une transition pacifique de l'apartheid à la démocratie. Sans être un miracle ni un modèle, la CVR constitue un exemple, malgré ses imperfections, d'un organe de justice transitionnelle qui a reconnu l'importance de la dimension religieuse d'un peuple pour la réussite de la transition » (Shore, Kline, 2006 : 328-329).

Peter Lodberg met en lumière une dimension plus profonde de la *Commission*, suggérant que sa faisabilité même était peut-être liée au fait que « la plupart des Sud-Africains se considéraient comme chrétiens » (Lodberg, 2008 : 271) et à la large familiarité de la population avec les concepts chrétiens fondamentaux qu'elle incarnait. Il souligne toutefois que l'autorité de Tutu et des autres dirigeants religieux ne découlait pas uniquement de leur appartenance à la religion, mais aussi de leur engagement constant en faveur de la non-violence durant la lutte anti-apartheid. Lodberg insiste sur la conscience qu'avait Tutu des dilemmes moraux en présence, réaffirmant que la *Commission* ne pouvait exiger la réconciliation ni le pardon de ceux qui avaient infligé des préjudices personnels importants. Son rôle était plutôt de fournir un cadre structuré où la vérité et la réconciliation pouvaient s'opérer, sous réserve de la volonté des personnes concernées (Lodberg, 2008).

La *Commission* a contribué à prévenir la guerre civile, a permis de faire éclater la vérité et a offert un cadre moral qui a aidé à enrayer les cycles de représailles, et a jeté les bases de la guérison par le biais de récits partagés de confession et de pardon, même si elle n'était pas sans défauts et n'a pas mis fin à toutes les injustices.

En fin de compte, ce processus a légué un cadre moral de réconciliation qui continue d'influencer le parcours démocratique de l'Afrique du Sud, révélant à la fois les forces et les limites de la communication fondée sur la foi.

Conclusion

La transition de l'Afrique du Sud de l'apartheid à la démocratie illustre le rôle crucial que les leaders religieux peuvent jouer pour guider les sociétés à travers des périodes de profondes divisions et de crise morale. Dans un contexte marqué par des décennies de violence institutionnalisée, d'exclusion et de hiérarchie raciale, les autorités religieuses, notamment l'archevêque Desmond Tutu, ont su puiser dans une profonde autorité morale et bénéficier de la confiance du public pour faire de la réconciliation à la fois un appel spirituel et une nécessité sociale. Par le biais de la CRV, le langage, les symboles et les principes éthiques religieux ont été intégrés à un processus national de recherche de la vérité, de responsabilisation et de guérison, permettant ainsi à la justice réparatrice de primer sur la vengeance. Au cœur de ce processus se trouvait la conception du pardon par Tutu comme un impératif moral, ancré dans la théologie chrétienne et renforcé par la philosophie africaine de l'*Ubuntu*. En mettant l'accent sur l'humanité partagée, l'interdépendance et la responsabilité mutuelle, ces récits ont fourni un cadre moral cohérent permettant aux victimes et aux auteurs de violences d'engager un dialogue. Bien que la réconciliation n'ait été ni immédiate ni complète, ce cadre a permis aux Sud-Africains d'affronter des vérités douloureuses sans sombrer dans des cycles de vengeance, jetant ainsi les bases de la coexistence au sein d'une société nouvellement démocratique.

L'expérience sud-africaine démontre également que l'efficacité de l'engagement religieux dans la réconciliation dépend largement de la crédibilité éthique des institutions et des dirigeants religieux. Lorsque les figures religieuses sont perçues comme intègres, transparentes et attachées à la justice, elles peuvent jouer un rôle de médiateurs et de guides moraux de confiance. La *Commission* a illustré comment un tel leadership peut traduire les valeurs spirituelles en processus publics qui abordent le traumatisme collectif tout en promouvant la responsabilité et la réparation sociale. Parallèlement, ce processus a révélé les tensions et les limites inhérentes à la réconciliation religieuse, notamment les griefs non résolus, l'inégalité de la justice et les inégalités socio-économiques persistantes.

Au-delà de son contexte national, l'approche sud-africaine offre des perspectives plus larges sur les efforts de réconciliation post-conflit.

Elle souligne l'importance des approches restauratrices qui privilégient les relations, la vérité et la responsabilité morale plutôt que les seules mesures punitives. Ce constat met également en évidence la nécessité d'une collaboration entre les acteurs religieux, les dirigeants politiques et la société civile pour pérenniser la réconciliation.

Finalement, l'expérience sud-africaine confirme que la foi, lorsqu'elle est pratiquée avec intégrité et humilité, peut constituer une puissante ressource morale, capable de façonner l'imaginaire collectif, de favoriser le dialogue et de soutenir le travail long et délicat de reconstruction des sociétés divisées.

Bibliographie

Appleby, S.R. 1999. *The ambivalence of the sacred : Religion, violence, and reconciliation*. Rowman & Littlefield Publishers.

Battle, M. 1997. *Reconciliation : The Ubuntu Theology of Desmond Tutu*. Cleveland : Pilgrim Press.

Boraine, A. 2000. *A Country Unmasked : Inside South Africa's Truth and Reconciliation Commission*. Oxford University Press.

Curle, A. 1990. *Tools for Transformation : A Personal Study*. Hawthorn Press.

Fox, N., Nyseth Brehm, H., Gasana Gasasira, J. 2021. « The Impact of Religious Beliefs, Practices, and Social Networks on Rwandan Rescue Efforts During Genocide ». *Genocide Studies and Prevention : An International Journal*. vol. 15, no. 1, p. 97-114.

Hertog, K. 2010. *The complex reality of religious peacebuilding : Conceptual contributions and critical analysis*. Lexington Books.

Horowitz, I.L. 1997. *Taking Lives : Genocide and State Power*. New Brunswick : Transaction Publishers.

Katongole, E. 2005. *A Future for Africa : Critical Essays in Christian Social Imagination*. Scranton : University of Scranton Press.

Johnston, D., Sampson, C. 1995. *Religion, the missing dimension of statecraft*. Oxford University Press.

Lodberg, P. 2008. Desmond Tutu : Church Resistance to Apartheid and Injustice in Africa. In : Dosenrode S. (ed.), *Christianity and Resistance in the 20th Century. From Kaj Munk and Dietrich Bonhoeffer to Desmond Tutu*. Brill.

Maregere, T. P. 2011. « Religion : A source of conflict and a resource for peace ». *Conflict Trends*, no.1, p. 17-23.

- Maki, P.E. 2008. « God and politics : An inside perspective on religious peacemaking in Iraq ». *American Diplomacy*. [En ligne] : <https://americandiplomacy.web.unc.edu/2008/03/god-and-politics/> [consulté le 20 août 2025].
- Meiring, P.G.J. 2022. « Forgiveness, Reconciliation and Justice à la Desmond Tutu ». *Acta Theologica* 42, no. 2, p. 86-103.
- Nakedi, T. 2022. « Transitional Justice and Peacebuilding: Is There a Role for Faith-based Actors ? ». *Center for the study of Violence and Reconciliation*, [En ligne] : <https://www.csvr.org.za/transitional-justice-and-peacebuilding-is-there-a-role-for-faith-based-actors/> [consulté le 20 août 2025].
- SABC. 2025. *Truth Commission Special Report*. [En ligne] : <https://sabctrc.saha.org.za/tvseries/episode75/section4/transcript2.htm> [consulté le 20 août 2025].
- Schalkwyk, D. 2004. Truth, Reconciliation, and Evil in South Africa. In : Sönser Breen, M (ed.), *Truth, Reconciliation, and Evil*, Leiden : Brill, p. 3-41.
- Shore, M., Kline, S. 2006. « The Ambiguous Role of Religion in the South African Truth and Reconciliation Commission ». *Peace & Change*, no. 31.3, p. 309-332.
- Truth and Reconciliation Commission of South Africa Report. 2019. volume 1. [En ligne] : https://hmcwordpress.humanities.mcmaster.ca/Truthcommissions/wp-content/uploads/2019/01/SouthAfrica.TRC_Report-FULL.pdf [consulté le 20 août 2025].
- Tutu, D.M. 1999. *No Future Without Forgiveness*. New York: Doubleday.
- Tutu, D.M., Tutu, M. 2012. *Made for Goodness. And Why This Makes All the Difference*. Rider.
- United Nations International Residual Mechanism for Criminal Tribunals. 2025. « The ICTR in Brief ». [En ligne] : <https://unictr.irmct.org/en/tribunal> [consulté le 20 août 2025].
- Vaughan, O. 2021. « Reflecting on Nelson Mandela's Historic Presidential Election, May 10, 1994 ». *Wilson Center*, 2021. [En ligne] : <https://www.wilsoncenter.org/blog-post/reflecting-nelson-mandelas-historic-presidential-election-may-10-1994> [consulté le 20 août 2025].
- Wilson, R.A. 2001. *The Politics of Truth and Reconciliation in South Africa : Legitimizing the Post-Apartheid State*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Woo, J. 2024. « Desmond Tutu and the triumph against Apartheid », in *Vision of Humanity*. [En ligne] : <https://www.visionofhumanity.org/desmond-tutu-and-the-triumph-against-apartheid> [consulté le 20 août 2025].



© *Synergies Roumanie*, n° 20, Année 2025.
Revue du GERFLINT
<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb427223778>
Bibliothèque nationale de France -Novembre 2025 -

Éléments sous droits d'auteur.
<https://gerflint.fr/>
<https://gerflint.fr/synergies-roumanie>

